

DF06 – Certification Intégrer la compétence fiscale dans la pratique comptable

Formations certifiantes

Formation certifiante — code RS6907 par la décision de la commission de la certification professionnelle de France Compétences du 30/11/2024, échéance le 28/11/2027

Thématique(s)

Droit fiscal

9

participants formés en 2023

100 %

de taux de réussite en 2023

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Déterminer le résultat fiscal à partir de la balance et des éléments composant le résultat comptable
- Déterminer les règles fiscales applicables à la TVA tant pour la TVA collectée que pour la TVA déductible
- Optimiser les charges fiscales de l'entreprise, en étudiant les crédits d'impôt auxquels elle peut prétendre selon son activité
- Sécuriser juridiquement la facturation électronique d'une entreprise
- Identifier les situations dans lesquelles l'entreprise est soumise à des obligations fiscales internationales
- Anticiper le prochain contrôle fiscal de l'entreprise

Pour consulter cette formation inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences [Cliquez-ici.](#)

Programme

1ère partie : Fiscalité des entreprises (3 jours)

- Modalités d'imposition des sociétés soumises à l'IS / non soumises à l'IS
- Détermination du bénéfice imposable(BIC / BNC / IS)
- Imposition des plus-values
- Déclaration, calcul et paiement de l'impôt
- Traitement des déficits

Cas pratique : Détermination du résultat fiscal en partant du résultat comptable

2ème partie : Intégration fiscale (1 jour)

- Régime de l'intégration fiscale
- Conditions de constitution d'un groupe fiscal
- Formalités entraînées par la formation d'un groupe fiscal
- Détermination du résultat d'ensemble et obligations déclaratives
- Règles de sous-capitalisation
- Répartition de l'impôt dans le groupe fiscal
- Sorties et cessation du groupe fiscal

Cas pratiques : Etablissement des liasses fiscales au sein d'un groupe intégré

3ème partie : Crédits d'impôts imputables (1/4 jour)

- Crédit d'impôt recherche (champ d'application, assiette, utilisation, contrôle et sécurisation)
- Autres crédits d'impôts dont peuvent bénéficier les entreprises

Cas pratiques : Déterminer le CIR au titre d'un exercice

4ème partie : Relations internationales (1/4 jour)

- Introduction aux principes régissant la fiscalité internationale
- Territorialité de l'IS

Cas pratique : imputation d'un impôt étranger sur l'IS

5ème partie : Contribution économique territoriale (1/2 jour)

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

- Le dégrèvement et le plafonnement de la CET

6ème partie : TVA et Taxes sur les salaires (2 jours)

1- La TVA dans tous ses états

- Champ d'application
- Règles de territorialité
- Base d'imposition et taux applicables
- Règles de déduction

Cas pratique : Détermination d'un coefficient de déduction en présence de secteurs distincts d'activité

2- Taxe sur les salaires

- Formalités entraînées par la formation d'un groupe
- Détermination du résultat d'ensemble
- Sous capitalisation
- Responsable comptable

Cas pratiques : Détermination du montant de la taxe sur les salaires dû par une holding mixte

7ème partie : Contrôle et contentieux fiscale (1 jour)

- Présentation des règles qui encadrent un contrôle fiscal
- Connaître les différents outils à disposition de l'administration pour procéder au contrôle
- Voies de recours : gracieuses et contentieuses

Cas pratique : Mise en situation

1 journée d'examen

Public concerné

- Chef comptable
- Comptable
- Comptables uniques
- Responsable comptable
- Responsable financier

Pré-requis

- Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur de la gestion comptable et/ ou fiscale (ou sur dossier de candidature)

Pédagogie

- Parcours de formation adapté à la poursuite d'une activité professionnelle
- Equipe pédagogique constituée d'avocats fiscalistes de Fidal
- Suivi personnalisé et évaluation des acquis après chaque module de formation
- Pédagogie interactive (mises en situation, cas pratiques, partages d'expériences,...)
- Accès à un espace privilégié d'échanges et à des contenus à jour des dernières actualités

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Avis clients

Note moyenne : 5/5 (1 avis)

La formation est bien car j'ai appris et revu plein de choses au vu des évolutions fiscales.

Elisabeth D. – 5/5

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.